

*Qui sont les contrôleurs des lieux de privation de liberté ? Comment travaillent-ils ? Que cherchent-ils ?
LCP vous propose un documentaire INÉDIT pour mieux appréhender et comprendre leurs missions.*

"LES CONTRÔLEURS DE L'OMBRE"

*Un documentaire réalisé par Régine ABADIA – Écrit par Carmen CASTILLO et Régine ABADIA (52')
Une coproduction Arturo Mio/LCP-Assemblée nationale*



DÉBATDOC - documentaire suivi d'un débat LE 28 MAI À 20H30 SUR LCP*

Prisons, hôpitaux psychiatriques, commissariats, centres de rétention administrative, centres éducatifs fermés... Ce film suit la Contrôleure générale, Adeline Hazan, ainsi que plusieurs équipes du CGLPL dans trois missions : deux hôpitaux psychiatriques et une prison. Ils sont à l'écoute de ceux qui sont enfermés, mais aussi de ceux qui travaillent dans les lieux d'enfermement, pour détecter et dénoncer des situations indignes. Réfléchir et proposer des alternatives à l'enfermement fait également partie de leurs prérogatives. Dans une société qui a tendance à incarcérer de plus en plus, ils sont les vigies indispensables, et luttent pour que les lieux de privation de liberté ne soient pas des zones de non droit.

« Ce n'est pas parce qu'une personne est privée de sa liberté de circulation à un moment ou à un autre dans son parcours de vie qu'on doit lui enlever sa dignité et on s'aperçoit que très souvent dans les lieux de privation de liberté, soit par manque d'effectif, soit par manque de temps, soit par volonté de prendre le moins de risques possibles, soit par volonté d'assurer une sécurité maximale, on en oublie la dignité des personnes. »

Adeline Hazan, Contrôleure générale des lieux de privation de liberté

* Rediffusions le 04/06 à 00h00 et le 03/07 à 00h30 – Le documentaire sera également disponible en « replay » sur le site internet de LCP à partir du 29 mai.